

Le 18 février 2009    INS C

0 2 1 9    **Fondation du théâtre d'expression française (FTEF) Bienne, modification  
des statuts ; approbation du Conseil-exécutif**

**1. Objet**

La Fondation du théâtre d'expression française (FTEF), constituée le 12 février 1996, a décidé de réviser ses statuts datant du 31 janvier 2002 dans le but d'y intégrer divers changements intervenus au niveau de la législation, notamment en ce qui concerne la révision comptable, ainsi que de son nouveau contrat de prestations culturelles, entré en vigueur le 9 mars 2007. Conformément à l'article 10 des anciens statuts de la fondation du 31 janvier 2002, toute modification de ces derniers doit être soumise à l'approbation de la commune municipale de Bienne et des autres organes de subventionnement, dont le canton de Berne, agissant par le Conseil-exécutif.



**2. Bases légales**

- Statuts du 31 janvier 2002 de la Fondation du théâtre d'expression française (FTEF) Bienne, art. 10

**3. Approbation**

Le Conseil-exécutif approuve le projet de modification des statuts de la Fondation du théâtre d'expression française (FTEF), daté du 28 septembre 2008.

A la Direction de l'instruction publique

Certifié conforme

Le chancelier :